

COMMERÇANTS

Votre Prévoyance Obligatoire

Votre caisse :	RSI Régime Social des Indépendants 264 ave du Président Wilson – 93457 la Plaine Saint Denis
-----------------------	---

Indemnités Journalières :	Montant 2009 :	50% du revenu moyen des 3 dernières années minimum 19,06€ , maximum 47,65€/jour
	Carence :	7 jours en cas d'accident ou de maladie 3 jours en cas d'hospitalisation
	Durée :	360 jours par an, maximum 3 ans

Pension d'invalidité :	➤ si le taux d'invalidité est égal à 100% (invalidité totale, permanente et définitive, entraînant la cessation de toute activité professionnelle), le montant de la pension annuelle est égal à 50% du Revenu Professionnel moyen des 10 meilleures années.	
	Montant pension minimum	Montant pension maximum
	7 002,18€	17 202€
	➤ si le taux d'invalidité est inférieur à 100% (minimum requis 66%), le montant de la pension annuelle est égal à 30% du RP moyen	
	Montant pension minimum	Montant pension maximum
	3 097,34€	10 321€

Capital décès :	Montant du Capital décès en 2009	
	Assuré en activité :	20% du PASS, soit 6 861,20€

Rente au conjoint :	AUCUNE
----------------------------	---------------

Rente enfant :	AUCUNE
-----------------------	---------------

En savoir plus :	RSI local – www.le-rsi.fr
-------------------------	--